



No de résolution
11 décembre 2023

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

À l'ajournement de la séance ordinaire du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue au 109C, route 132, Saint-Godefroi ce onzième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois à 19h00 :

Sont présents : le maire, Gérard Litalien et les conseillers suivants : Johanne Horth, Georges Chapados, France Grenier, Laurette Grenier, Sylvie Lecourtois et Nancy Huard.

Assistent également à la séance : Nancy Castilloux, directrice générale par intérim et Lumina Horth, greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00.

AVIS DE MOTION ET LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE BUDGET

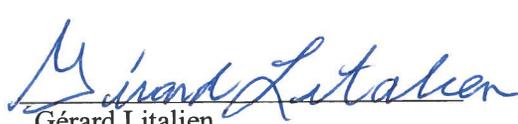
Sylvie Lecourtois, conseillère, donne avis de motion qu'à la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 18h30, le conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi adoptera le règlement numéro 278-2023 ayant pour objet d'établir le budget 2024, fixer le taux de la taxe foncière, les intérêts et les tarifs de la récupération et des ordures.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseillère Johanne Horth que la séance soit levée à 19h05.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.


Gérard Litalien
Maire


Nancy Castilloux
Directrice générale par intérim

2023-193

2023-194